

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DE LA SANTÉ,
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Arrêté du 2 juin 2008 portant nomination à l'Union nationale des professionnels de santé

NOR : SJSS0830908A

La ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative et le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique,

Vu le code de la sécurité sociale, notamment les articles L. 182-4 et R. 182-3-3 ;

Vu l'arrêté du 9 novembre 2006 modifié portant nomination à l'Union nationale des professionnels de santé,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Est nommé membre de l'Union nationale des professionnels de santé au titre des représentants des organisations syndicales représentatives des médecins généralistes, et pour la période du mandat restant à courir :

Suppléant : Dr Le Brun (Thierry) en remplacement du Dr Alby (Marie-Laure).

Article 2

Sont nommés membres de l'Union nationale des professionnels de santé au titre des représentants des organisations syndicales représentatives des médecins spécialistes, et pour la période du mandat restant à courir :

Suppléant : Dr Jean-Claude Franceschini en remplacement du Dr Roos (Clément).

Suppléant : Dr Jeambrun (Christian) en remplacement du Dr Gassin (François).

Article 3

Dans l'extrait de l'arrêté du 23 mars 2007 portant nomination à l'union nationale des professionnels de santé, publié au *Journal officiel* de la République française le 28 mars 2007, à la place de « M. Pascal Mensuy » lire « M. Pascal Menguy. »

Article 4

Le directeur de la sécurité sociale et le directeur général de la santé sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel santé-protection sociale-solidarités*.

Fait à Paris, le 2 juin 2008.

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur général de la santé,
D. HOUSSIN

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur de la sécurité sociale,
D. LIBAULT